

Questions orales

les députés de ce côté-ci n'ont obtenu les critères que le 26 janvier, et nous n'avons toujours pas reçu la liste des projets qui ont été approuvés en novembre dernier.

Nous nous sommes fait dire à l'époque que le gouvernement avait déjà approuvé 844 projets. Quels sont ces projets? A quelles circonscriptions ont-ils été adjugés? Si le ministre n'a rien à cacher voudrait-il bien en déposer la liste aujourd'hui même?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je transmettrai bien volontiers la demande de l'honorable représentante au ministre de l'Emploi et de l'Immigration dès son retour à la Chambre. Cependant, je signale à l'honorable représentante qu'à ma connaissance, elle figure parmi les tout premiers députés dont les projets ont été approuvés aux termes de ce programme.

Des voix: C'est une honte!

M. Lalonde: J'ai ouï-dire que c'est la ville de Kingston qui avait recommandé le projet.

Des voix: Déposez la liste!

M. Lalonde: J'ai déjà répondu que le ministre déposerait cette liste dès qu'il serait en mesure de le faire.

LA FAÇON DONT LES CHÔMEURS SONT TRAITÉS

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, de toute évidence, le ministre ne sait pas distinguer un programme d'un autre sinon il ne m'aurait pas répondu comme il l'a fait. Je tiens à lui dire que samedi dernier, un homme, sans travail depuis un an et demi, s'est présenté à mon bureau de circonscription. Il est dans une situation désespérée. Il ne réussit pas à payer son loyer régulièrement et doit retirer un de ses enfants du collège. Cet homme et des milliers comme lui devraient pouvoir s'inscrire aux programmes d'emploi tout autant que n'importe quel autre Canadien en quête d'emploi. Comment le ministre peut-il justifier que le gouvernement traite les chômeurs d'une région du pays différemment de ceux d'une autre sinon pour servir basement ses intérêts électoraux à leur détriment?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, si telle était la règle, je me demande bien comment le député aurait pu faire approuver autant de projets dans sa propre circonscription . . .

Mlle MacDonald: Nommez-les.

M. Lalonde: . . . pour remédier au chômage dans le cadre des divers programmes du gouvernement fédéral. En ce qui concerne les chômeurs, elle sait que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration administre de nombreux programmes visant à atténuer le chômage, que ces programmes s'appliquent en fonction de critères qui ont été rendus publics, et que le gouvernement au fil des ans a fourni ces crédits pour réduire le chômage d'un bout à l'autre du pays.

Le député évoque un cas particulier dans sa circonscription.

Mlle MacDonald: Il y en a bien d'autres comme lui.

M. Lalonde: Oui, et je peux citer des cas similaires de personnes qui éprouvent de telles difficultés dans ma propre circonscription. Le député sait que le chômage est élevé et qu'on trouve dans chaque circonscription des cas analogues à celui qu'elle a évoqué. Cette situation ne se rencontre pas uniquement dans sa circonscription. Elle est certes affligeante et nous

tâchons d'y remédier avec équité et efficacité partout au Canada.

LE PROGRAMME DE STIMULANTS IMMÉDIATS À L'EMPLOI DE LA SASKATCHEWAN

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. J'ai découvert dernièrement qu'un programme intitulé Programme de stimulants immédiats à l'emploi est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1983 en Saskatchewan. Son budget est de 4 millions de dollars, et le seul intermédiaire pour obtenir des crédits dans le cadre de ce programme est le sénateur Hazen Argue. Apparemment, certains groupes s'adressent à lui directement et c'est son bureau qui approuve ou rejette alors une demande de projet donné, à laquelle le ministre de l'Emploi et de l'Immigration se contente d'apposer son tampon. Pourquoi les responsables du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ne sont-ils pas chargés d'examiner les demandes? Pourquoi certains députés de la Saskatchewan n'ont-ils pas été informés de cette caisse noire de 4 millions de dollars gérée par le bureau du sénateur Hazen Argue?

• (1450)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je conteste la déclaration du député selon laquelle les responsables de Main-d'œuvre et Immigration n'étudient pas les demandes. Au contraire, ce sont eux qui examinent les programmes. Ils examinent les projets qui leur sont soumis, pour voir s'ils remplissent les critères des divers programmes de Main-d'œuvre et Immigration ou d'autres ministères. Si mon ami a quelques projets à proposer ou à suggérer, pourquoi ne les soumet-il pas au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ou au ministre qui représente la Saskatchewan au cabinet? C'est la voie normale à suivre. Ou encore, il pourrait les soumettre directement au ministre, qui les examinera.

LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS À DES DÉPUTÉS DE LA SASKATCHEWAN

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, d'autres députés de la Saskatchewan et moi-même avons demandé des capitaux au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je l'ai fait notamment pour le gymnase de l'école Endeavour et la maison d'époque des Doukhobors à Verigin, et les responsables, à Regina, m'ont répondu qu'il n'existe aucun programme en vertu duquel on peut obtenir des fonds à cette fin. J'ai constaté qu'ils m'avaient induit en erreur; en effet, il suffit de s'adresser au bureau du sénateur Argue pour obtenir le financement de ces projets. Pourquoi les responsables du ministère ont-ils induit des députés en erreur et pourquoi fait-on croire aux habitants de la Saskatchewan que ces programmes n'existent pas? S'agit-il simplement d'une caisse noire ou quoi?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je rappelle encore une fois à mon honorable ami que le programme en question a été annoncé dans deux budgets et que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a comparu devant le comité parlementaire, où il a répondu à toutes les questions concernant ce programme. Si mon ami n'a pas suivi les déclarations du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je ne peux rien faire pour lui. Il aurait dû écouter ce que le ministre a déclaré devant le comité.